



**Le conseil d'administration vous souhaite tous ses vœux pour 2021**

Chronique de janvier 2021

## **1884 : l'école publique de Cairanne**

Nous avons déjà évoqué l'école publique de Cairanne à travers un récit de Denis Alary<sup>1</sup> en 1877 et à propos de l'arrivée de l'eau grâce à une fontaine, sur la place du village au Pontet, à côté de la nouvelle école en 1906<sup>2</sup>. Aujourd'hui nous proposons de découvrir les conditions matérielles de l'école de Cairanne à travers une enquête de 1884. Le directeur de l'école du moment est Charles Affre que nous avons déjà évoqué, *hussard noir* de la III<sup>e</sup> République<sup>3</sup>.

### **Les motivations de l'enquête<sup>4</sup>**

*En 1884, Armand Fallières, ministre de l'Instruction publique du gouvernement de Jules Ferry, décide d'une enquête sur la situation matérielle des écoles primaires publiques. Son but est la mise en œuvre des lois de 1881 et 1882 rendant l'instruction des filles et garçons des filles et garçons de 6 à 13 ans obligatoire, laïque et gratuite dans les écoles publiques. La gratuité étant garantie par le financement des écoles sur les ressources des communes et des départements, auquel l'Etat peut suppléer si nécessaire, un état des lieux doit permettre d'élaborer un programme financier et matériel.*

*Chaque institutrice et instituteur de France métropolitaine et des trois départements algériens est invité à remplir en deux exemplaires un formulaire de renseignement sur son école (bâtiment, mobilier, effectifs) et à dresser un plan des locaux.*

### **L'école publique de Cairanne**

Charles Affre, directeur de l'école remplit le formulaire pré établi.

La population de Cairanne est à cette époque de 960 habitants, chiffre voisin de celui de 2020 ce qui facilite les comparaisons.

---

<sup>1</sup> Chronique de juillet-août 2015, publication des chroniques, page 51.

<sup>2</sup> Chronique de juin 2015, publication des chroniques, page 188.

<sup>3</sup> Surnom donné aux instituteurs souvent rigides mais animés d'une foi et d'un dévouement inébranlables pour instruire les enfants.

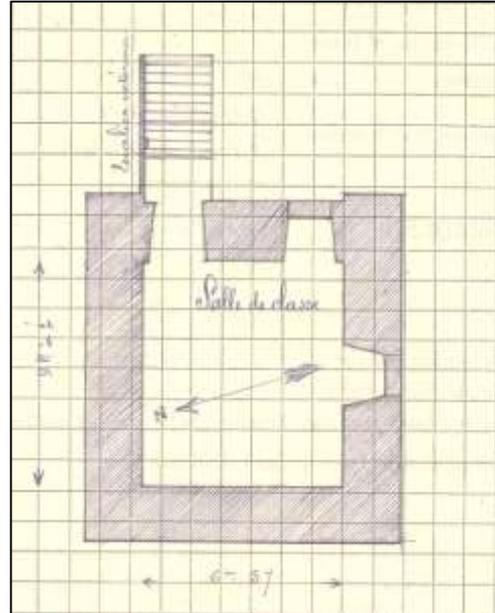
<sup>4</sup> Extrait du Journal des Archives Nationales, *Mémoire d'Archives*, n°40, 2020.

Trois classes sont décrites :

1. Ecole publique primaire spéciale aux garçons
2. Ecole publique de filles
3. Ecole maternelle

### 1. Ecole publique primaire spéciale aux garçons

Elle est située dans la salle du donjon dans le vieux village dont la superficie est 48,94 m<sup>2</sup>. Les conditions de lumière, d'aération et de chauffage par poêle à bois sont acceptables. Le nombre d'élèves inscrits est de 44 garçons de 6 ans à 13 ans dont 5 ont plus de 13 ans. La norme à cette époque étant d'un élève par m<sup>2</sup>, la classe est donc en sous charge ! Sauf qu'il manque trois tables pour les élèves et celles qui existent sont en mauvais état. Il y a un lieu d'aisance (sous l'escalier extérieur pour accéder à la classe) mais pas de point d'eau. Il n'y a pas de cour, ni de préau, c'est la place du village qui sert de cour (160 m<sup>2</sup>). Dans la même salle, il y a une bibliothèque scolaire avec 80 volumes. Il y a une caisse des écoles qui fonctionne avec les ressources de la commune. Charles Affre ajoute : *le local qui sert actuellement de salle de classe est un appartement qui servait précédemment de salle de mairie et dont la construction remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. La mairie est actuellement dans une maison particulière. L'instituteur reçoit une indemnité de logement. C'est le directeur de l'école qui donne les cours pour les garçons.*



Source AN

**Salle de classe des garçons,  
aujourd'hui salle du donjon dans  
le vieux village.**

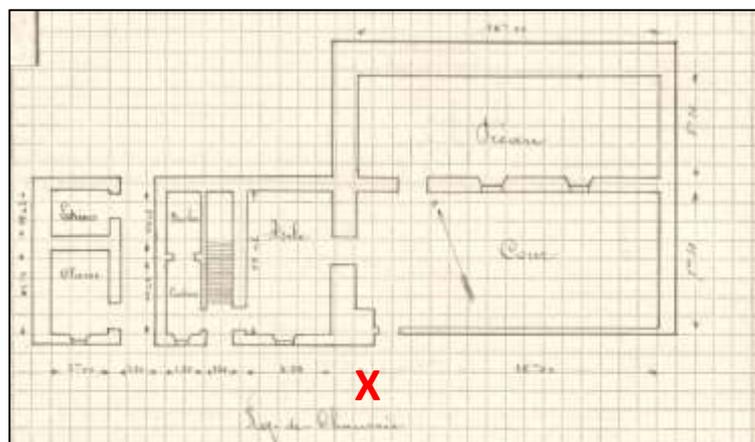
### 2. Ecole publique des filles

Elle est située dans l'hospice de Cairanne à la porte d'Autan. C'est toujours Charles Affre qui remplit le questionnaire, l'institutrice est ignorée !

Il indique trois salles :

- 1<sup>er</sup> Classe : 34 m<sup>2</sup>
- 2<sup>e</sup> classe : 12 m<sup>2</sup>
- Asile : 34 m<sup>2</sup>

Curieux mélange des genres !



Source : AN

**Rez-de-chaussée : l'école publique des filles. La croix  
rouge indique la porte d'Autan. La cour est le  
parking actuel et le préau la chapelle Saint-Roch.**

Le plan reproduit page précédente donne la salle de 12 m<sup>2</sup> et de l'asile au rez-de-chaussée du bâtiment. Le plan suivant donne la classe de 34 m<sup>2</sup> et le logement des institutrices au premier étage.

Le nombre d'élèves filles est de 52 dont 4 de plus de 13 ans pour 46 m<sup>2</sup> (asile + classe de 12m<sup>2</sup>). Il y a deux lieux d'aisance mais pas d'eau !

La cour est la place de la chapelle St Roch et le préau est la chapelle elle-même.

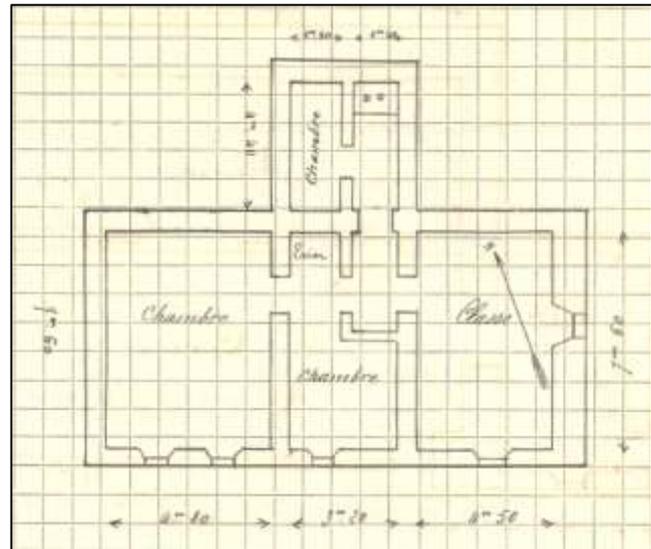
### 3. Ecole publique maternelle

C'est la salle du premier étage de 34 m<sup>2</sup> qui est prêtée sans condition par l'hospice.

Il y a 52 élèves inscrits de 6 à 9 ans. Donc il faudrait une classe de 52 m<sup>2</sup>. Mais heureusement l'instituteur écrit que 35 élèves sont présents en moyenne et par jour !

Ouf on revient dans les normes ! On ne peut qu'être surpris et se demander pourquoi une telle remarque ? pour faire plaisir à l'inspecteur d'académie, au maire ?

Une seconde institutrice s'occupe de la maternelle. Les deux institutrices couchent à l'école.



Source : AN

**Première étage : l'école publique maternelle.  
La classe et le logement des deux  
institutrices**

#### En résumé :

En 1884, à Cairanne, Il y a 148 élèves inscrits pour 960 habitants, un directeur d'école et deux institutrices, la surface des locaux est de 129 m<sup>2</sup>, Des conditions de travail très spartiates sans hygiène, dans des locaux pas adaptés : l'ancienne mairie et l'hospice. Les fournitures classiques ne sont pas livrées aux élèves.

Cette enquête aura le mérite de mettre en lumière ces conditions de scolarisation puisque quatre plus tard, en 1889, un édifice scolaire est construit au pied du vieux village tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il faudra attendre 1906 pour qu'une fontaine desserve cette nouvelle école et une trentaine d'années encore pour que l'eau courante arrive au robinet.

#### Aujourd'hui

Après la guerre, la partie centrale du bâtiment a été surélevée, puis dans les années 50 une cantine est construite. Aujourd'hui le nombre d'élèves est de 129 pour une population de 1100 habitants, chiffres voisins des chiffres de 1884. L'école dispose de 6 classes, un dortoir, une salle de psychomotricité, un préau couvert sur une surface de 600 m<sup>2</sup>, une cantine, des toilettes modernes, une cour de plus de 600 m<sup>2</sup>. Dix personnels enseignants sont à leur disposition plus sept personnels communaux qui absorbent 1/3 du budget de fonctionnement de la commune. Les fournitures sont payées par la commune jusqu'à l'achat récemment de tablettes numériques. Quel progrès ! Un autre monde !

*Summary: in 1884, a survey on elementary schools is launched throughout France. The teacher in Cairanne answers this and points out the very rudimentary teaching conditions. A comparison is made with the teaching conditions of today. What a progress!*

**Gérard Cousot**

Association « **Cairanne et son vieux village** »

260 Chemin du Pourtour

84290 Cairanne

[www.cairannevieuxvillage.eu](http://www.cairannevieuxvillage.eu)